



Extrait du registre des délibérations du

*CONSEIL COMMUNAUTAIRE*

Séance du 14 décembre 2004

**PRESIDENT** : Monsieur Etienne PINTE

Présents :

Mme Michèle BROSSARD, M. Jean-Roch GAILLET (représentant M. Daniel MERTIAN de MULLER), M. Jean-Jacques LASSERRE, Mme Monique LE SAINT, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Alain-Michel LAMBERT), M. Gilles PANCHER, M. Gérard-Charles MARTIN, Mme Paule DELMAS (représentant M. Hervé HOCQUARD), M. Alain RUBY, M. Jean Paul BERTHELOT (représentant M. Jean-Marc LE RUDULIER), M. Jean-Claude BOSONNET, Mme Dominique CONORT, M. Marc BODIN arrivé à la délibération n°2004-12-02, M. Allain DELLAC (représentant M. Jean-Paul MASSON), M. Bertrand DEVIENNE, Mme Héléne PIERRE (représentant M. Jean-Philippe BARRET), Mme Gaétane DESJARDINS (pouvoir de M. Philippe LAVAUD), M. Jean Martel PICUT, M. Claude BANCILHON, M. Thierry LEGIRET, M. Gérard MEZZADRI (pouvoir de M. Alain FONTAINE), M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

Absents excusés :

M. Daniel MERTIAN de MULLER représenté par M. Jean-Roch GAILLET  
M. Philippe LAVAUD pouvoir à Mme Gaétane DESJARDINS  
M. Hervé HOCQUARD représenté par Mme Paule DELMAS  
M. Jean-Marc LE RUDULIER représenté par Jean Paul BERTHELOT  
M. Jean-Paul MASSON représenté par M. Allain DELLAC  
M. Jean-Philippe BARRET représenté par Héléne PIERRE  
M. Alain FONTAINE pouvoir à M. Gérard MEZZADRI

Absents

M. Georges DUTRUC-ROSSET  
M. Philippe LEQUAIN

Secrétaire de séance :

Gilles PANCHER

Date de convocation : 8 décembre 2004

Date d'affichage de la convocation : 8 décembre 2004

Nombre de conseillers en exercice : 30

Nombre de membres présents : 24

**N°: 200-12-01 Acomptes de subvention**

- M PANCHER rapporteur, donne lecture de la délibération.

Compte tenu de la date prévisionnelle de vote du budget de la communauté de communes du Grand Parc, il vous est proposé d'autoriser le versement d'acomptes de subvention de fonctionnement aux organismes ci-après dès le début de l'exercice 2005.



| ORGANISME  | ACOMPTE 2004 | ACOMPTE 2005 |
|--|--------------|--------------|
| Comité des œuvres sociales des Personnels de la Préfecture et du département des Yvelines (Restaurant administratif) | 3000,00 €    | 3000,00 €    |
| Caisse d'entraide (du personnel de la Ville de Versailles)   | 1500,00 €    | 1500,00 €    |
| Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale   |              | 1100,00 €    |

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil communautaire

1. *accorde aux associations ci-après un acompte sur la subvention qui leur sera attribuée au titre de leur fonctionnement pour l'exercice 2005;*
2. *prend toutes les dispositions financières utiles lors de l'établissement du budget primitif 2005*

| ORGANISME  | ACOMPTE 2004 | ACOMPTE 2005 |
|--|--------------|--------------|
| Comité des œuvres sociales des Personnels de la Préfecture et du département des Yvelines (Restaurant administratif) | 3000,00 €    | 3000,00 €    |
| Caisse d'entraide (du personnel de la Ville de Versailles)   | 1500,00 €    | 1500,00 €    |
| Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale   |              | 1100,00 €    |

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 24

Suffrages exprimés : 26 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le président,

**Le Président  
Par délégation**

**PM**

Etienne PINTE  
Député-maire de Versailles

**Pascal GUEANT**  
Directeur Général des services

2004